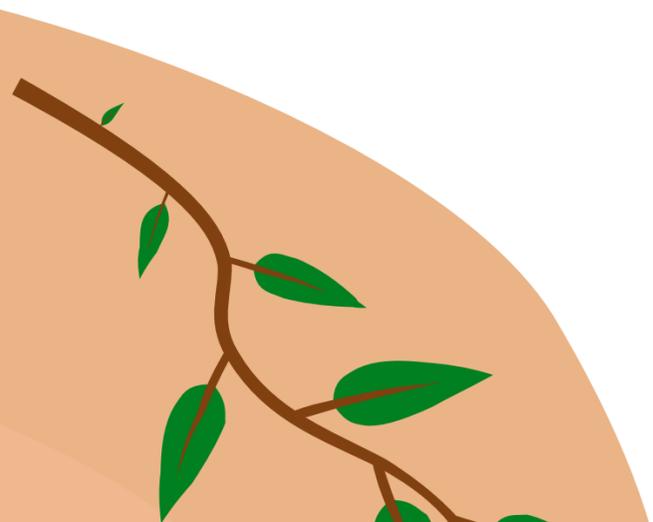


# Table ronde « Comment limiter l'apport des déchets verts en déchetterie et les collectes spécifiques de déchets verts ? Comment valoriser la ressource « déchets verts » »





# Avec les témoignages de :

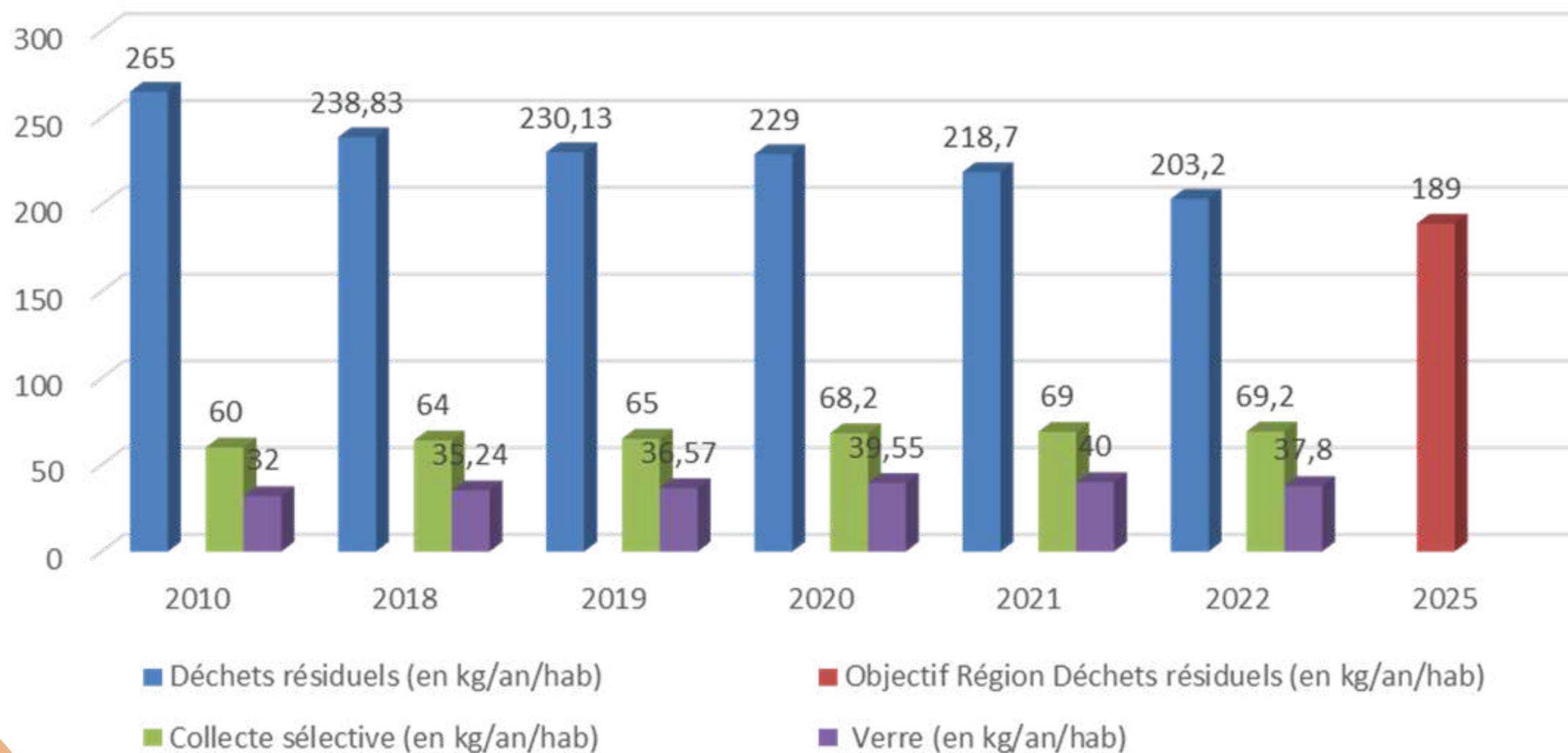


- **Patricia VIAL**, Responsable du service relation aux usagers du SIPOM de Revel  
*prevention@sipom.fr*
- **Marie Loréa TAPIE-PETIT**, chargée de mission "Haies et Agroforesterie"  
**William FARAGO**, chargé d'études en Environnement pour Arbres et paysages d'Autan  
*ml.tapie-petit\_apa31@orange.fr*  
*w.farago\_apa31@orange.fr*
- **Eva VICENTE**, Chargée de projets Matière Organique au SMICVAL (Gironde)  
*eva.vicente@smicval.fr*
- **Kristelle FOURCADIER**, Directrice générale des services du SMEPE  
*direction@picetang.fr*
- **Tiphaine SKIERLAJK**, Directrice de la Valorisation Déchets et Logistique du SYDED du Lot  
*tskierlak@syded-lot.fr*

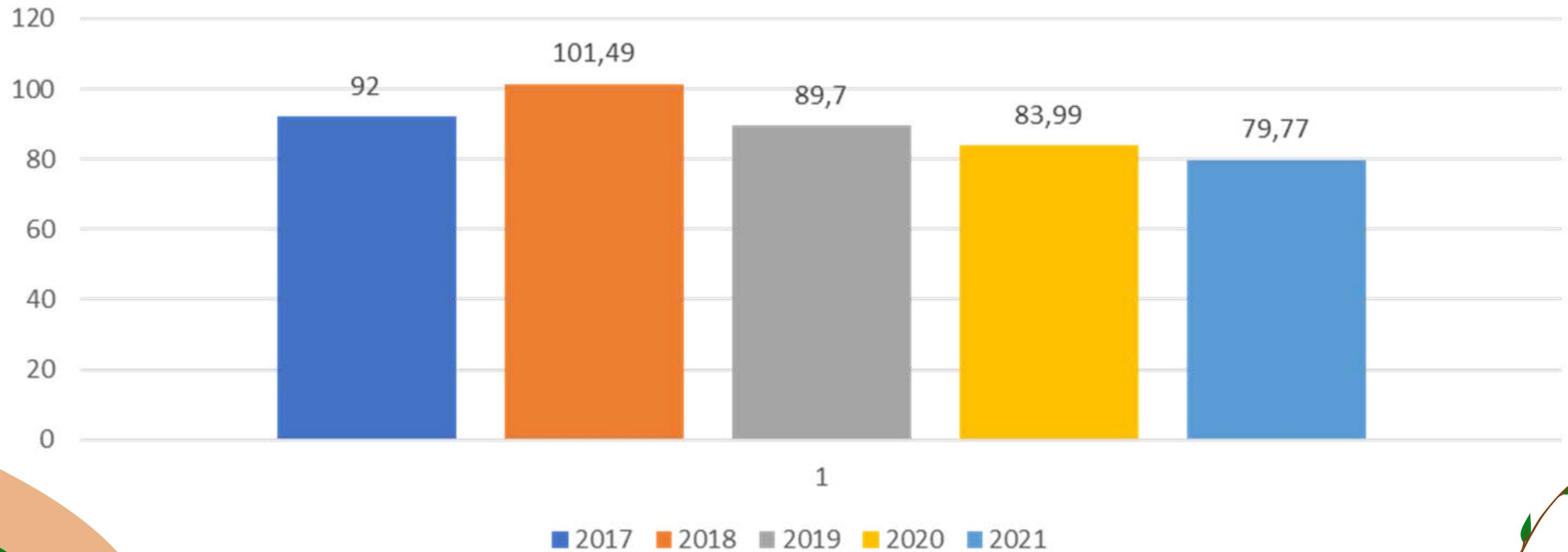


- 45 000 habitants
- 71 communes
- 3 communautés de communes (entière ou partielle)
- Collecte du verre, des emballages et papiers à recycler, des ordures ménagères en régie, les déchèteries sont gérées par le syndicat de traitement

Evolution des ratios de production de 2010 à 2022 en kg/an/hab



Evolution des ratios de végétaux en déchèterie en kg/an/hab



# Service de broyage de végétaux sur placette et chez les particuliers



Choix de mise en place d'un service broyage en 2017

Broyeur de 50 CV de chez Saelen (33 874€ en 2018) choisi après plusieurs démonstrations : couteaux/marteaux, tapis ameneur et « beau » broyat

Sur placette  
Chez les particuliers

Financement  
ADEME : 55%



# Service de broyage de végétaux sur placette et chez les particuliers



# Service de broyage de végétaux sur placette et chez les particuliers



Choix d'acquérir un 2nd broyeur plus maniable,

-750kg donc tractable avec un permis B et d'ouvrir le service aux structures à caractère social (25 500€ TTC en 2019)

AAP ADEME/Région :

Valorisation des végétaux  
Financement : 19% ADEME et  
19% Région



**Bilan qualitatif :** service très apprécié, évolution des mentalités sur le broyat

## Bilan quantitatif :

315 chantiers chez des particuliers  
46 sur placette  
5 auprès d'associations à caractère social

Estimation des volumes broyés :

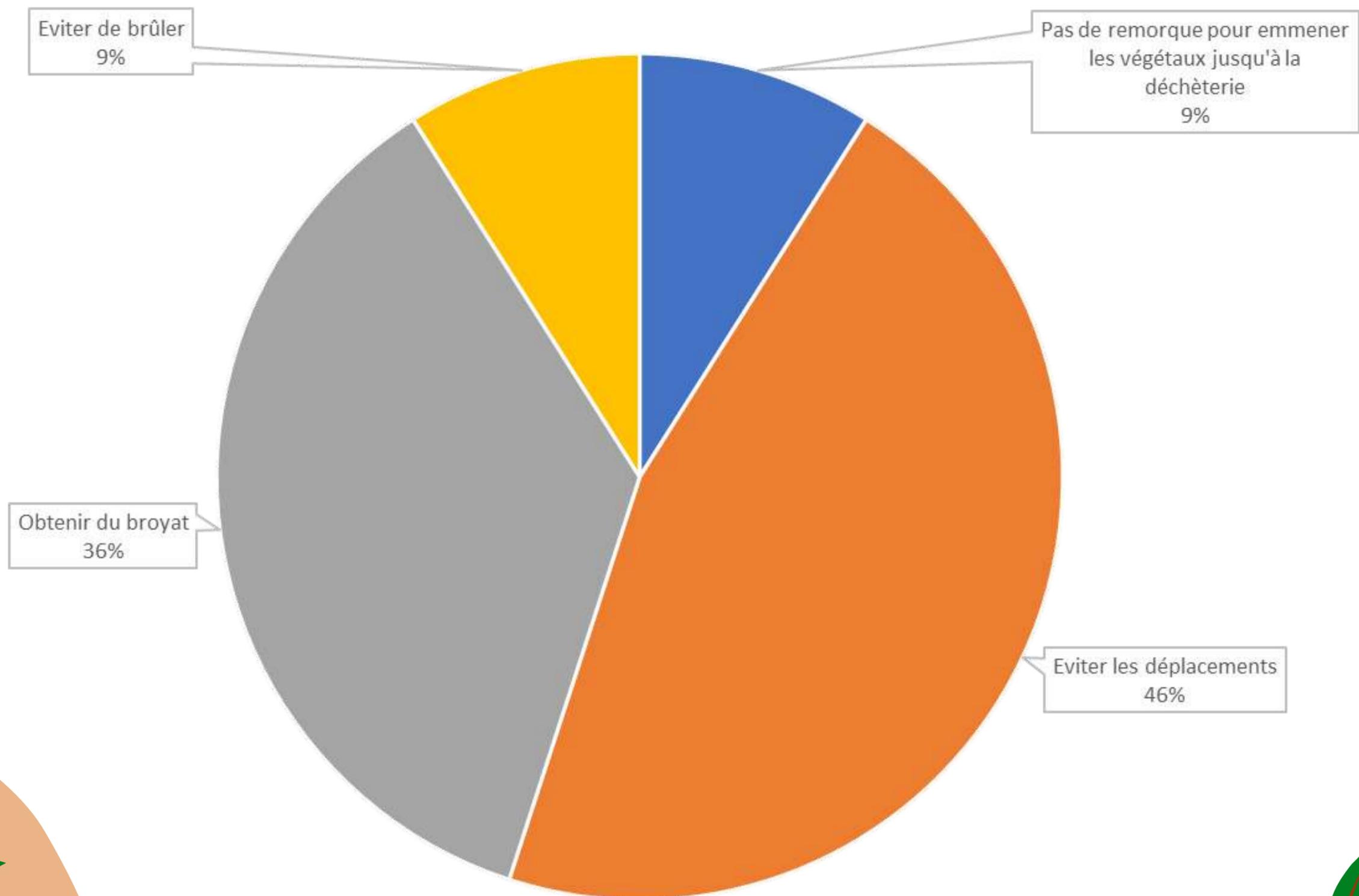
Année	Estimation des volumes broyés en m3
2019	5963
2020	5022
2021	3715
2022	2705

## Bilan financier :

Entretien régulier en interne : changement des marteaux/couteaux toutes les 300 heures 800€ , changement des boutons sécurité  
Cout de l'agent qui assure le broyage, les prises de RDV et les visites de chantier : 1/3 ETP : 12 000€ environ  
Agent assurant la partie administrative (charte, facturation): : 4heures par mois  
Agent assurant l'entretien : 1 semaine par an

Sur 2022 : facturation aux utilisateurs : 6 600 €  
Soutien du syndicat de traitement : 20€ la tonne broyée

## Pour quelles raisons avez vous fait appel au service ?

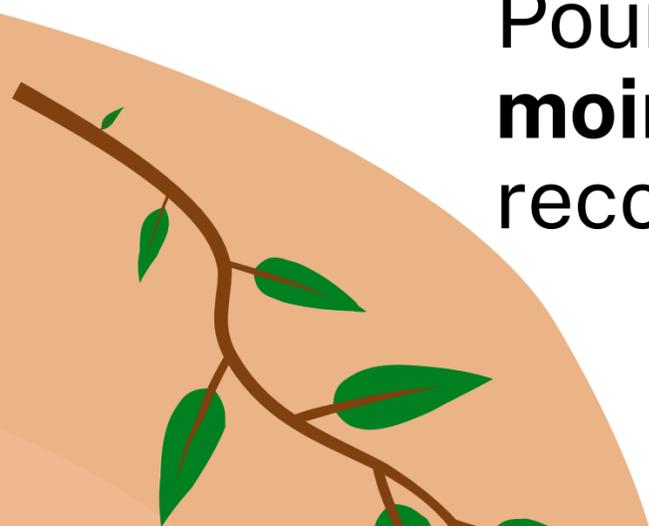


## Un vrai choix politique

- de sensibilisation à une meilleure utilisation de ses végétaux
- de limiter les déplacements des particuliers vers les déchèteries
- de proposer des solutions à l'interdiction de brûlage

Des **aides financières** ADEME/Région appréciées - Merci 😊

Pour aller plus loin : **inciter aux plantations à croissance moins rapide** et adaptées au territoire, inclusion de ces recommandations dans les documents d'urbanisme



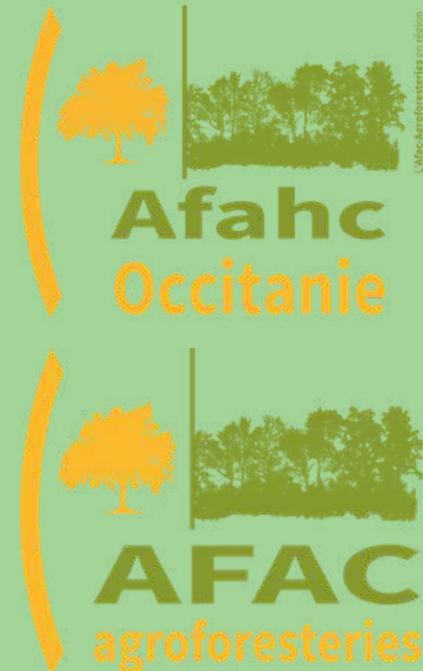


# De la plantation d'essences locales au paillage biodégradable

**Actions de sensibilisation  
Accompagnement des collectivités**



Depuis 1995



# L'association Arbres et Paysages d'Autun



## Objet

Promouvoir le rôle de l'arbre de pays et de la haie champêtre



## Adhérents

Plus de 600 par an  
103 collectivités en 2022



Rayon d'action  
Haute-Garonne



Une équipe formée  
11 salariés



Réseau national et régional  
AFAC-agroforesteries  
Présidence de l'AFAHC Occitanie





## Essences de pays



Cornouiller sanguin

# Les arbres et arbustes de pays



Essences présentes naturellement ou acclimatées

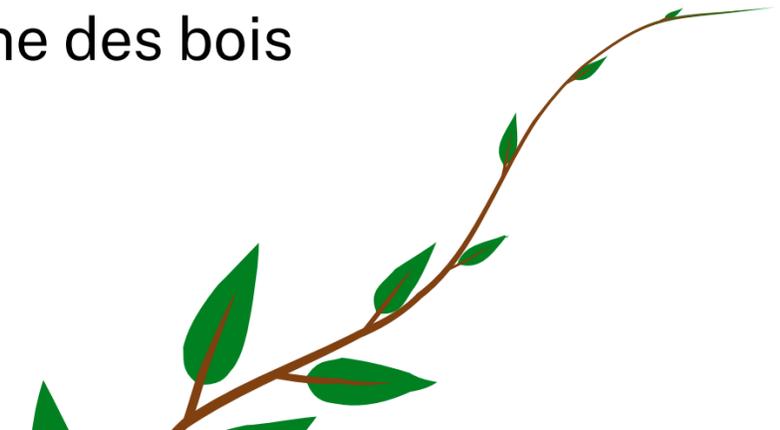
- arbres et arbustes **spontanés**
- arbres à forte valeur patrimoniale



Alisier torminal



Troène des bois





## Avantages

# Les arbres et arbustes de pays



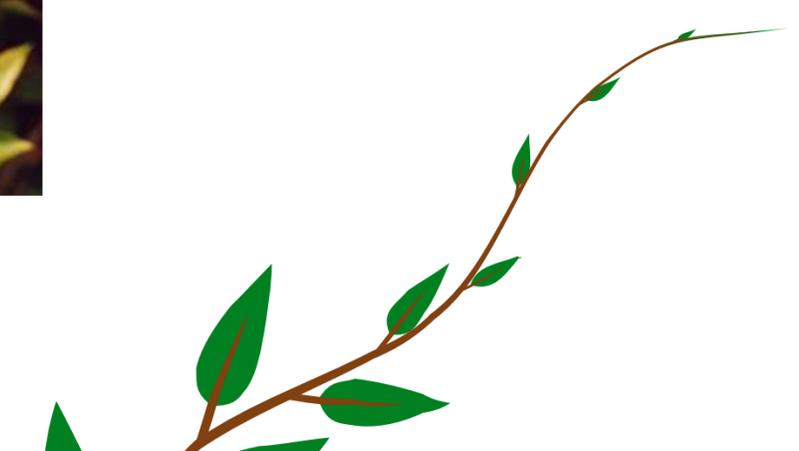
- Adaptées au **sol** → pas de modification du sol
- Adaptées au **climat** → pas/peu d'arrosage
- Rustiques → pas de traitements
- Entretien limité → réduction de la taille
- Intégration dans le paysage
- Adaptées à la faune et flore sauvages
- Préservation de la biodiversité



Aubépine



Viorne lantane





# La marque « Végétal local »

« Végétal appartenant à une espèce sauvage indigène et issu de populations régionales présentes en milieu naturel. »





Des programmes  
de plantation subventionnés



# Accompagnement à la plantation



- **Appui technique et financier :**

- Programme « Plant'arbre » : ouvert à tous soutenu par le **Conseil Régional Occitanie**

- Programme de plantation soutenu par le **Conseil Départemental 31**  
→ réservé aux agriculteurs

- Des essences locales, des jeunes plants, paillage biodégradable

- Respect des **périodes de plantation** (repos végétatif)



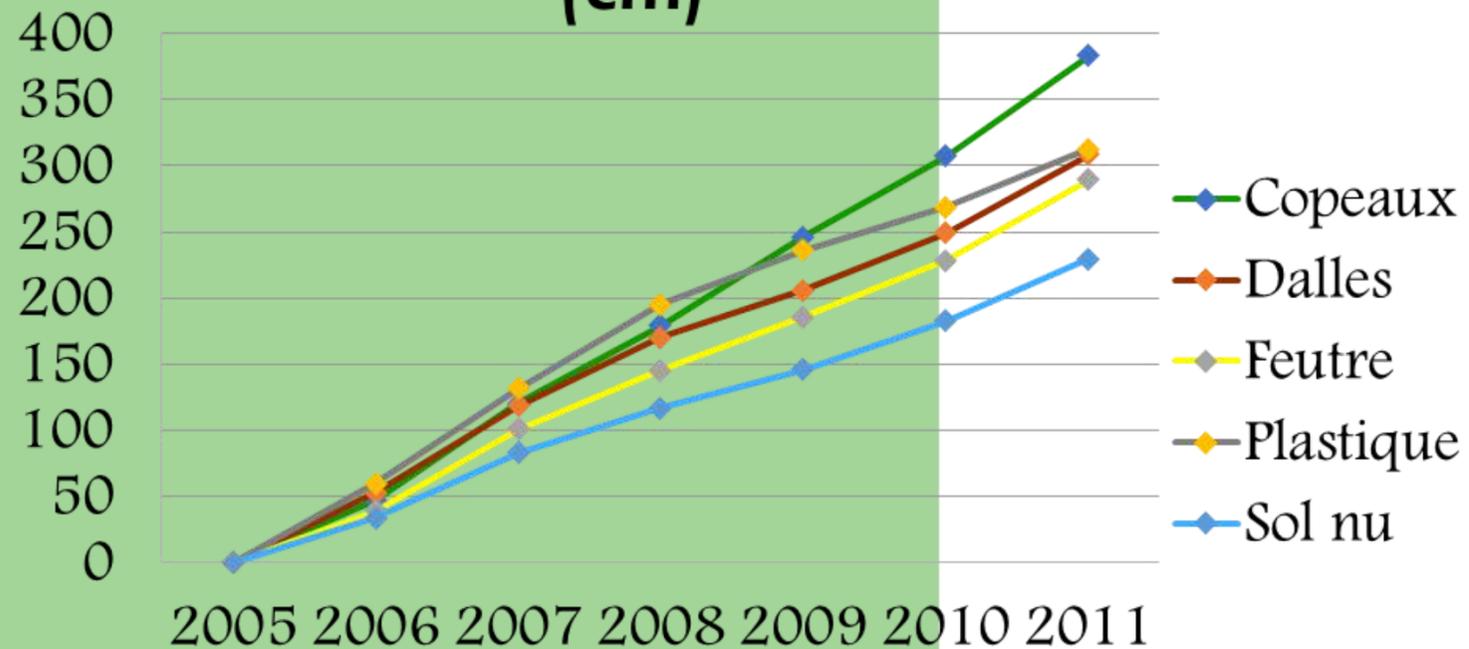


# Paillis copeaux et sol vivant

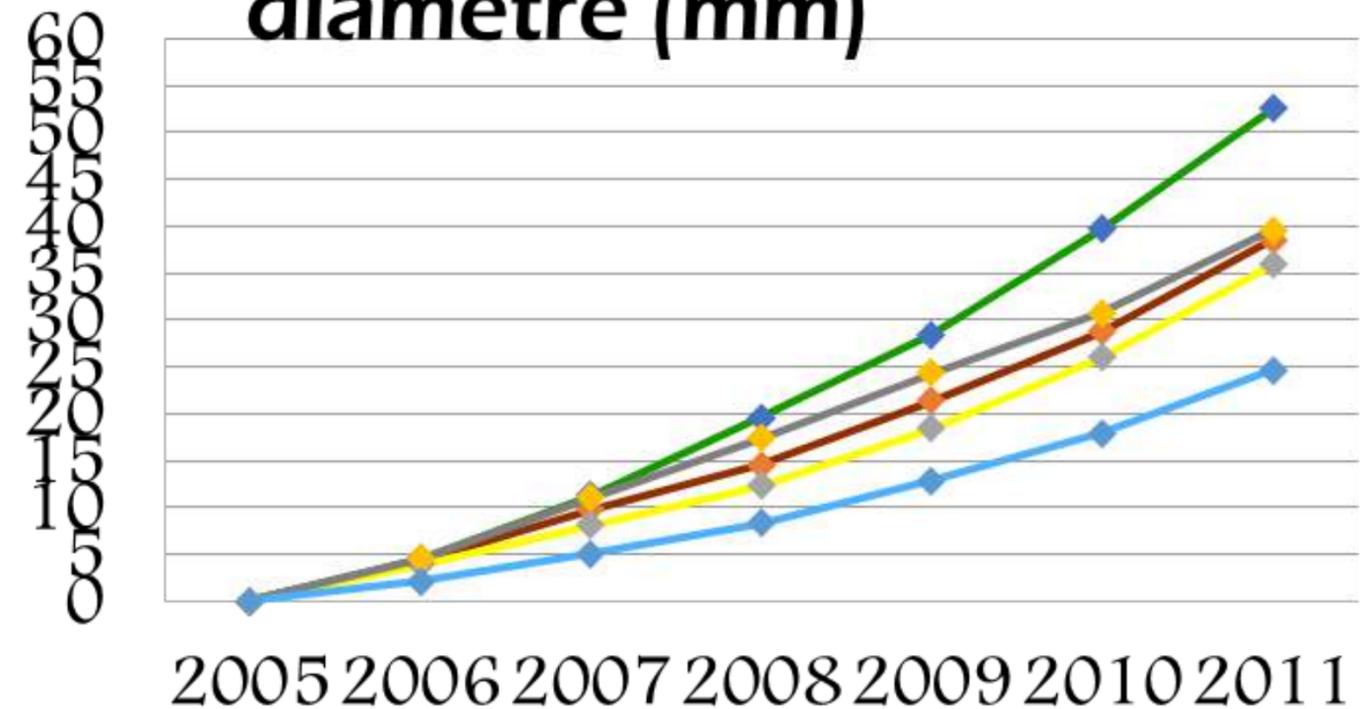


L'utilisation d'un paillage a un effet positif sur la croissance des plants dès la deuxième année

## Croissance moyenne en hauteur (cm)



## Croissance moyenne en diamètre (mm)



Le paillage avec des copeaux induit une croissance supérieure à celle sous les autres paillages dès la cinquième année



# Près de 30 ans d'utilisation de paillage végétal



**Broyat d'élagage, refus de criblage de compost... des conditions favorables pour les végétaux :**

- humidité du sol préservée
- température du sol tamponnée
- structure du sol améliorée
- retour de matière organique
- faune du sol riche



**12-15 cm d'épaisseur, 0,80 m à 1 m de large**

- Réduire et supprimer les arrosages
- Réduction des adventices





# Projet de Valorisation des Déchets Verts



## Objectifs :

- Induire une prise de conscience de la valeur de cette ressource
- Encourager son utilisation (paillage, amendement, compostage)
- Mettre en place un système de valorisation locale
- Aider à mutualiser les pratiques et les outils

## Publics concernés :

- Les **professionnels du paysage** : élagueurs, paysagistes...
- Les **collectivités** : élus, agents des espaces verts...
- Les **jardiniers**, les **particuliers**, les **agriculteurs**.

## Financeurs et partenaires :





# Projet de Valorisation des Déchets Verts



- État des lieux.
- Identifier et **mettre en réseau les acteurs**, producteurs et utilisateurs
- Mettre en place des **actions de sensibilisation, d'information et de formation** vers les professionnels et les collectivités
- Structurer des démarches globales et collectives sur des sites pilotes
- Développer des outils de sensibilisation et mutualisation





**Année de plantation**

**Dojo Médiathèque de Lacroix Falgarde**



**5 ans après - plein été**

**Dojo Médiathèque de Lacroix Falgarde**

# Coulée verte urbaine à St Orens de Gameville



Année 1



**Année 3**

**Des plantations sur talus sans plastique**



**Année 4**

**Des plantations sur talus sans plastique**

# Commune de Baziège – chemin des romains



1 an

# Commune de Baziège – chemin des romains



9 an

# Liens vers des documents supplémentaires



- Plaqueette ["Plantons des haies champêtres"](#)
- Plaqueette ["Les déchets verts : une ressource"](#)
- Plaqueette ["Le BRF"](#)
- Le lien vers notre réseau Régional [Association Française de l'Arbre et la Haie Champêtre en Occitanie](#) pour découvrir nos homologues dans chaque département
- Le lien vers l'OFB concernant [la recommandation de ne pas tailler les haies](#) entre le 15/03 et 15/08
- Le guide ARB ["Plantons local en Occitanie"](#)



# REX tontes et feuilles

11/05/2023

# Pourquoi ce changement?

**Matière organique** représente **+ de 25%** des **Déchets** du SMICVAL  
Alors que c'est une **RESSOURCE**

**+ 1 voiture sur 3** en Pôle Recyclage = **VEGETAUX** (Tontes & Feuilles représentent 25%)

En 2019 et 2021, **24 000 tonnes** d'intrants (dont **5 000 tonnes de Tontes & Feuilles**)  
Coût global de la filière des végétaux et biodéchets : **3 millions € /an**

Saturation de la plateforme : **bloquant pour développer la collecte des biodéchets**  
(rappel de l'obligation de la généralisation du tri à la source fin 2023)

**Objectif IMPACT 0 Tontes et Feuilles en Pôle Recyclage**



# Mise en œuvre du projet

## Finalité

Adaptation du service pour un changement de comportement

## Objectif

Les usagers utilisent leur tonte et feuille pour un retour de la matière organique au sol grâce à des alternatives aux dépôts en PR

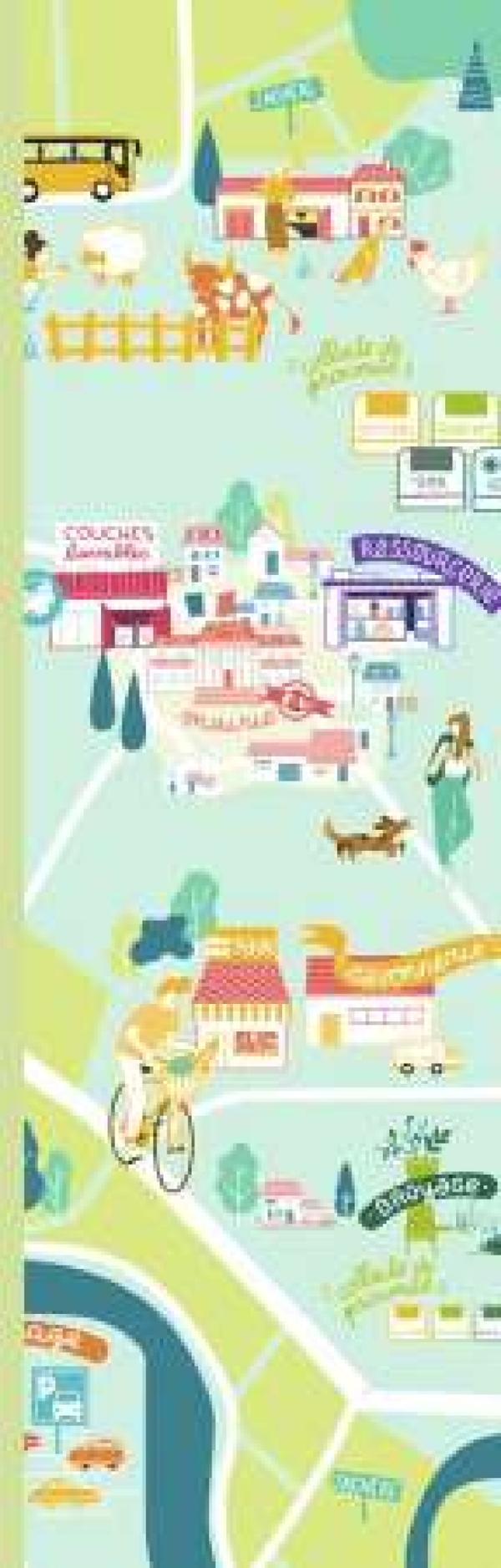
## Etapas

Phase préparatoire : étude sciences comportementales / formation des agents / co-construction de l'argumentaire tontes et feuilles / communication massive

Lancement: non acceptation en PR + renfort, alternatives auprès usagers

## Calendrier

Vote le 06/09/22 / Lancement le 02/11/22



# Animations au cœur de la cible



« Michel » au SMK



Agent de la collecte à St Aubin

**2 à 3 animations par semaine** en Pôle Recyclage  
Plus de **500 entretiens** avec les usagers en 3 mois

**20% des usagers du territoire** apportent des Tontes et/ou Feuilles

- **10% sont ouverts au changement**
- **10% réticents mais cordiaux** : très peu d'agressivité sur le sujet



Séparation Tontes & Feuilles  
au PR St Seurin

# Communication intense et diversifiée

ET SI...  
VOTRE WEEK-END  
N'ÉTAIT PLUS CONSACRÉ  
À AMENER VOS TONTES  
ET FEUILLES EN  
PÔLE RECYCLAGE ?



ET SI...  
COMME 80% DES  
CITOYENS, NOUS  
GARDONS NOS TONTES  
ET NOS FEUILLES DANS  
NOS JARDINS ?



ET SI...  
COMME LA COMMUNE  
DE LA ROCHE CHALAIS,  
NOUS JARDINONS  
AUTREMENT ?



3 newsletters aux élus, Pôles Recyclages,  
magasins de jardinerie, Réseaux sociaux !

Plus de 60 publications  
Plus de **2 millions** de vues !



# Organisation

## Moyens humains

- Recrutement chargée de mission MO accompagnement usagers
- Mise en place d'une offre de formation « jardiner autrement » avec un réseau de formateurs

## Moyens financier

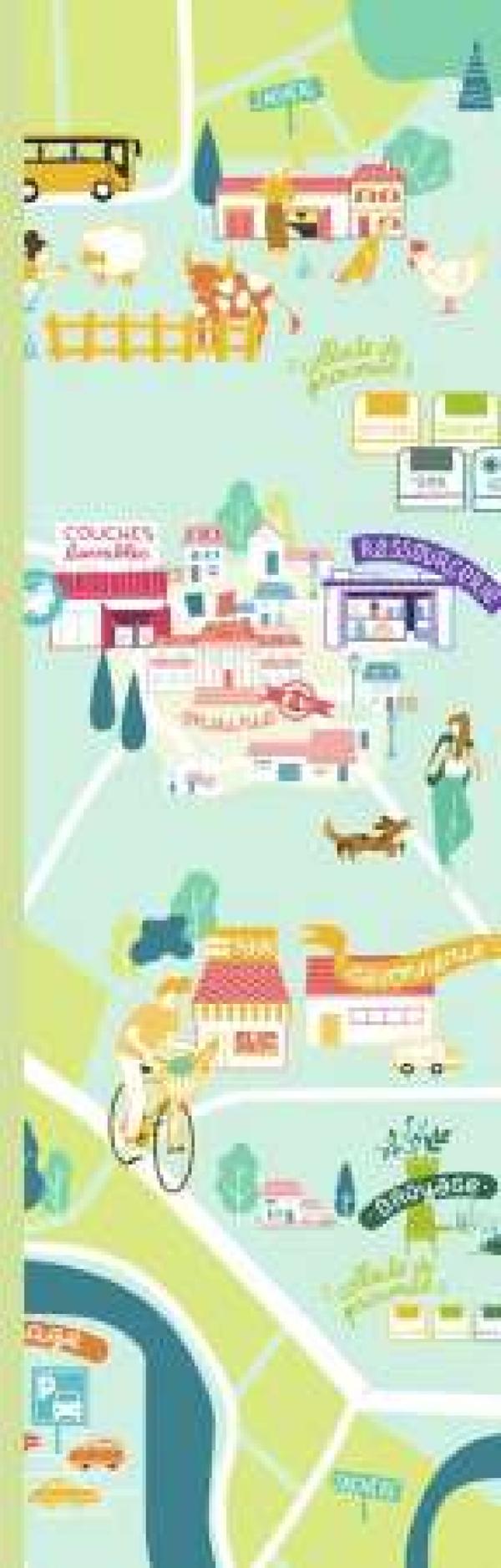
Aides financières végétaux (kit mulching, broyeurs, haie champêtre)

## Moyens matériels

Mise en place d'aires de démonstration dans 8 Pôle Recyclage

Dotation composteur individuel plastique 400 litres

Communication (flyer, affiche, fiches techniques vegetaux, FAQ végétaux...)



### CONSTRUIRE UN TROUS À TERRE

avec des paillis en bois

Le trou à terre est une technique de culture qui permet de cultiver les légumes dans un trou creusé dans le sol. Cette technique est idéale pour les légumes à racines et les légumes-feuilles. Elle permet de protéger les plantes des maladies et des insectes, et de favoriser la croissance des racines.



#### MATÉRIEL

- 1. Un trou à terre en bois
- 2. Des paillis en bois
- 3. Des légumes

#### ÉTAPE DE CONSTRUCTION

1. Creuser un trou de 10 cm de profondeur et de 30 cm de largeur.

1. Creuser un trou de 10 cm de profondeur et de 30 cm de largeur.
2. Poser les paillis en bois sur les côtés du trou.
3. Remplir le trou de terre et de compost.

#### LES AVANTAGES

- Favorise la croissance des racines.
- Protège les plantes des maladies et des insectes.
- Favorise la rétention de l'eau.



### CONSTRUIRE UNE TROUS À TERRE

Le trou à terre est une technique de culture qui permet de cultiver les légumes dans un trou creusé dans le sol. Cette technique est idéale pour les légumes à racines et les légumes-feuilles. Elle permet de protéger les plantes des maladies et des insectes, et de favoriser la croissance des racines.



#### MATÉRIEL

- 1. Un trou à terre en bois
- 2. Des paillis en bois
- 3. Des légumes

#### ÉTAPE DE CONSTRUCTION

1. Creuser un trou de 10 cm de profondeur et de 30 cm de largeur.
2. Poser les paillis en bois sur les côtés du trou.
3. Remplir le trou de terre et de compost.

#### LES AVANTAGES

- Favorise la croissance des racines.
- Protège les plantes des maladies et des insectes.
- Favorise la rétention de l'eau.



### CONSTRUIRE UN MASSIF DE VÉGÉTAL

avec des paillis

Le massif de végétal est une technique de culture qui permet de cultiver les légumes dans un massif de terre. Cette technique est idéale pour les légumes à racines et les légumes-feuilles. Elle permet de protéger les plantes des maladies et des insectes, et de favoriser la croissance des racines.



#### MATÉRIEL

- 1. Un massif de végétal
- 2. Des paillis
- 3. Des légumes

#### ÉTAPE DE CONSTRUCTION

1. Creuser un trou de 10 cm de profondeur et de 30 cm de largeur.
2. Poser les paillis sur les côtés du trou.
3. Remplir le trou de terre et de compost.

#### LES AVANTAGES

- Favorise la croissance des racines.
- Protège les plantes des maladies et des insectes.
- Favorise la rétention de l'eau.



### CONSTRUIRE UNE ALÈSE DE TERRE

Le trou à terre est une technique de culture qui permet de cultiver les légumes dans un trou creusé dans le sol. Cette technique est idéale pour les légumes à racines et les légumes-feuilles. Elle permet de protéger les plantes des maladies et des insectes, et de favoriser la croissance des racines.



#### MATÉRIEL

- 1. Un trou à terre en bois
- 2. Des paillis en bois
- 3. Des légumes

#### ÉTAPE DE CONSTRUCTION

1. Creuser un trou de 10 cm de profondeur et de 30 cm de largeur.

1. Creuser un trou de 10 cm de profondeur et de 30 cm de largeur.
2. Poser les paillis en bois sur les côtés du trou.
3. Remplir le trou de terre et de compost.

- Favorise la croissance des racines.
- Protège les plantes des maladies et des insectes.
- Favorise la rétention de l'eau.



### UN JARDIN EN TROUS DE SERRAILLAGE

Le trou à terre est une technique de culture qui permet de cultiver les légumes dans un trou creusé dans le sol. Cette technique est idéale pour les légumes à racines et les légumes-feuilles. Elle permet de protéger les plantes des maladies et des insectes, et de favoriser la croissance des racines.



#### MATÉRIEL

- 1. Un trou à terre en bois
- 2. Des paillis en bois
- 3. Des légumes

#### ÉTAPE DE CONSTRUCTION

1. Creuser un trou de 10 cm de profondeur et de 30 cm de largeur.

1. Creuser un trou de 10 cm de profondeur et de 30 cm de largeur.
2. Poser les paillis en bois sur les côtés du trou.
3. Remplir le trou de terre et de compost.



### CONSTRUIRE UNE ALÈSE DE TERRE

Le trou à terre est une technique de culture qui permet de cultiver les légumes dans un trou creusé dans le sol. Cette technique est idéale pour les légumes à racines et les légumes-feuilles. Elle permet de protéger les plantes des maladies et des insectes, et de favoriser la croissance des racines.



#### MATÉRIEL

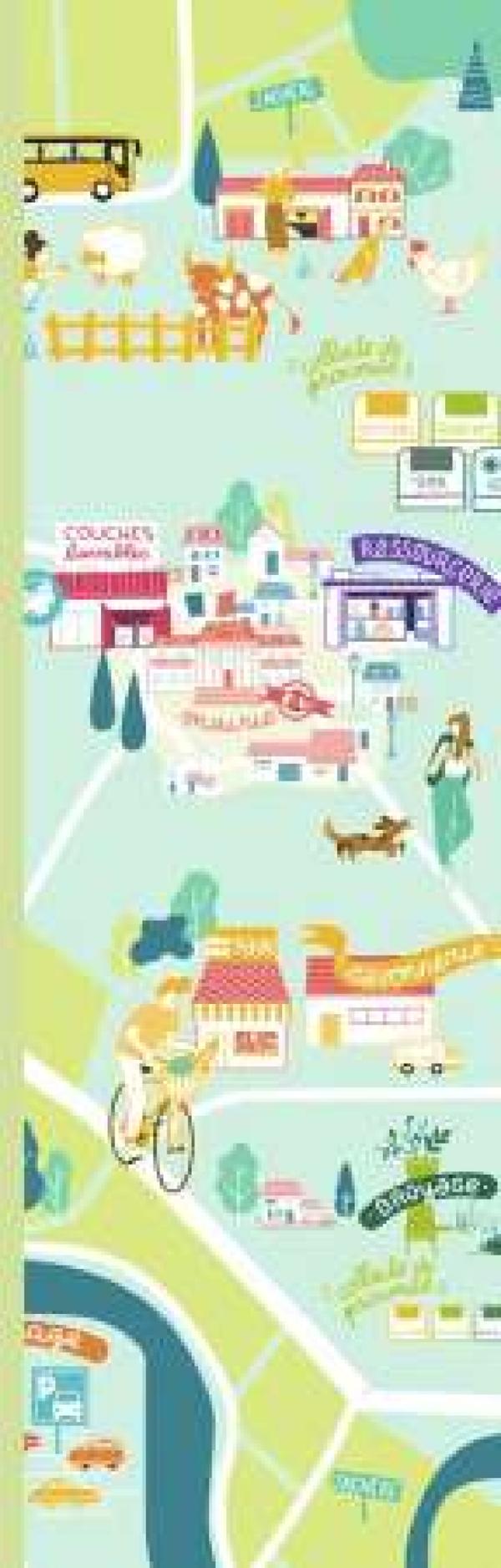
- 1. Un trou à terre en bois
- 2. Des paillis en bois
- 3. Des légumes

#### ÉTAPE DE CONSTRUCTION

1. Creuser un trou de 10 cm de profondeur et de 30 cm de largeur.

1. Creuser un trou de 10 cm de profondeur et de 30 cm de largeur.
2. Poser les paillis en bois sur les côtés du trou.
3. Remplir le trou de terre et de compost.

- Favorise la croissance des racines.
- Protège les plantes des maladies et des insectes.
- Favorise la rétention de l'eau.



# Les résultats

## Formations jardinage écologiques

20 sessions de 3h programmées sur l'automne 2022 (123 usagers / 20 agents DEU) et 24 sur le printemps et été 2023 = **44 sessions de formations**

## Aides financières

### Kit mulching

Aide financière à l'achat d'un kit mulching ou robot tondeuse (126 demandes, montant 8459,18 €)

### Broyeurs

Aide financière à la location ou à la prestation de broyage de végétaux à domicile (4 demandes, montant 318,50 €)

Aide financière à l'achat individuel d'un broyeur de végétaux (52 demandes, montant 5230,17 €)

### Haie champêtre

Aide financière à la plantation de haies vives et diversifiées (3 demandes, montant 284,72 €)

Aide financière pour l'arrachage de haies (thuyas, cyprès et laurier palme) avec plantation de haies vives et diversifiées (1 demande, montant 105 €)

## Composteurs individuels

Rupture de stock face à une **forte augmentation de la demande** et problème d'approvisionnement auprès des fournisseurs (distribués = 515 de novembre à décembre 2022 / 496 de janvier à mars 2023 (moyenne de 150 par mois en temps normal))

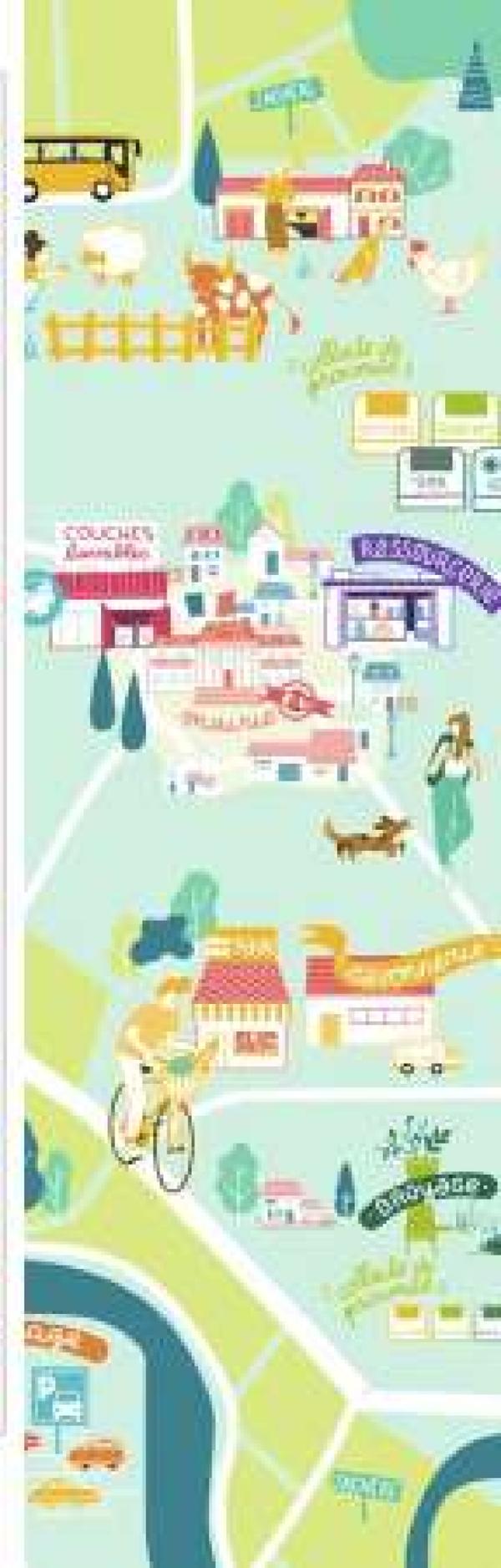
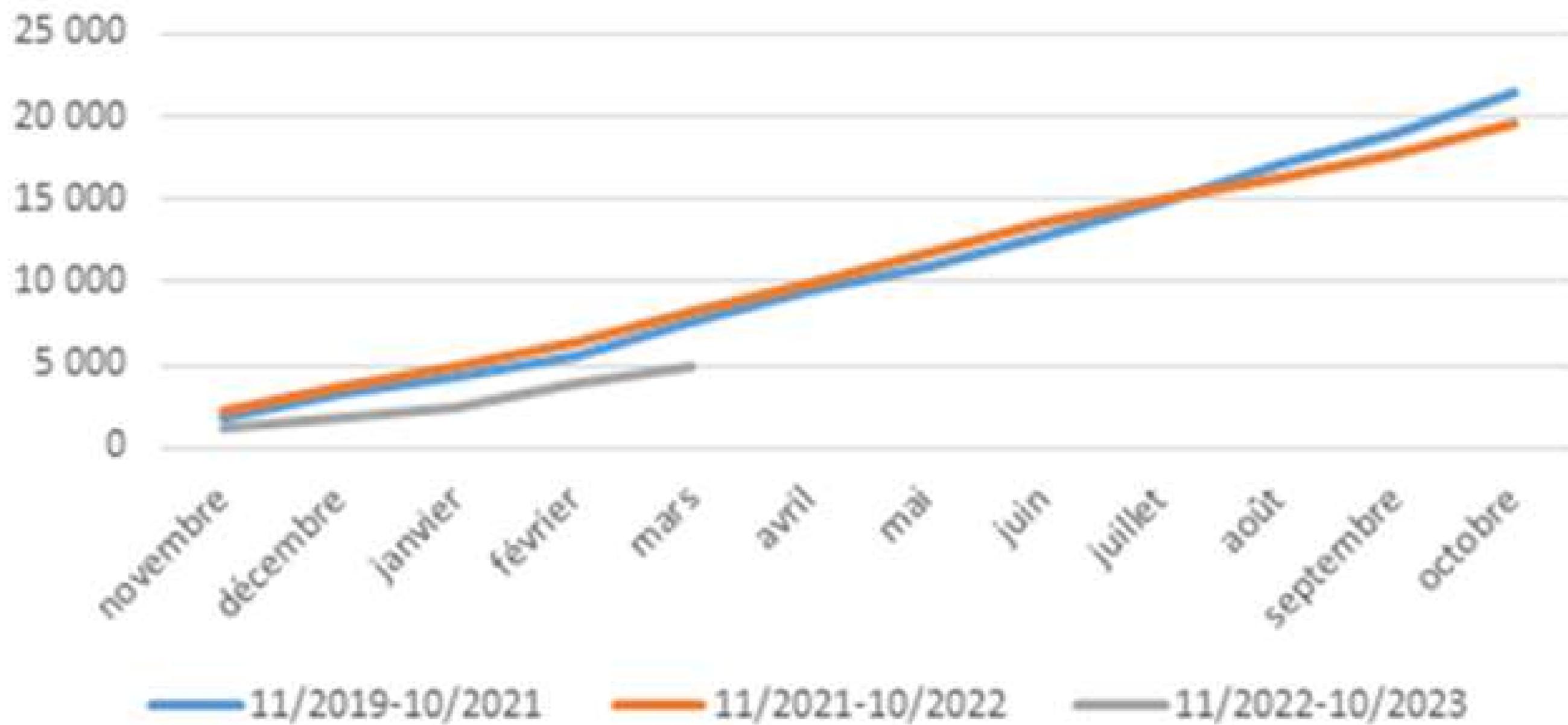
## Tonnage des végétaux

25% de baisse de végétaux en 2022 principalement dû à la sécheresse

**40% de réduction des végétaux en tonnages cumulés depuis l'interdiction au 02 novembre**



# Tonnages cumulés depuis non-acceptation T&F (02/11/22)



# Freins/ Leviers

## Acculturation des agents et des élus

Formation nécessaire pour une bonne **appropriation** du projet politique

**Co construction** des outils avec les agents (FAQ, ateliers, etc...)

Aide par l'étude des chercheurs en **sciences comportementales**

## Communication massive

Appui pour la discussion

**Attention à ne pas faire trop de support différent**

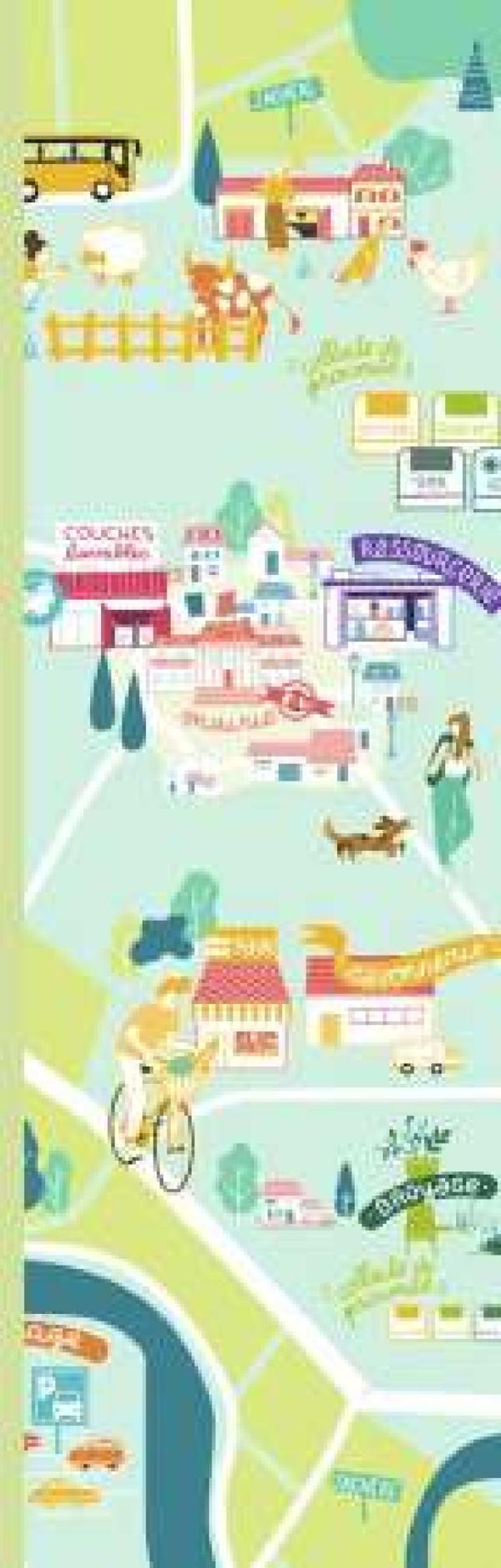
## Renfort en Pôle recyclage

Au moment du **lancement** mais aussi lorsque la végétation pousse fortement (**printemps**)

**Renfort** par les autres services + intérimaires

## Conseils techniques

FAQ importante, ne pas oublier les **questions spécifiques** (feuilles difficilement compostables, herbes indésirables...)





# Syndicat Mixte Pic et Etang (Lunel-Viel - 34)



# Contexte

**Pic & étang**  
SYNDICAT MIXTE

## •Syndicat Pic et Etang :

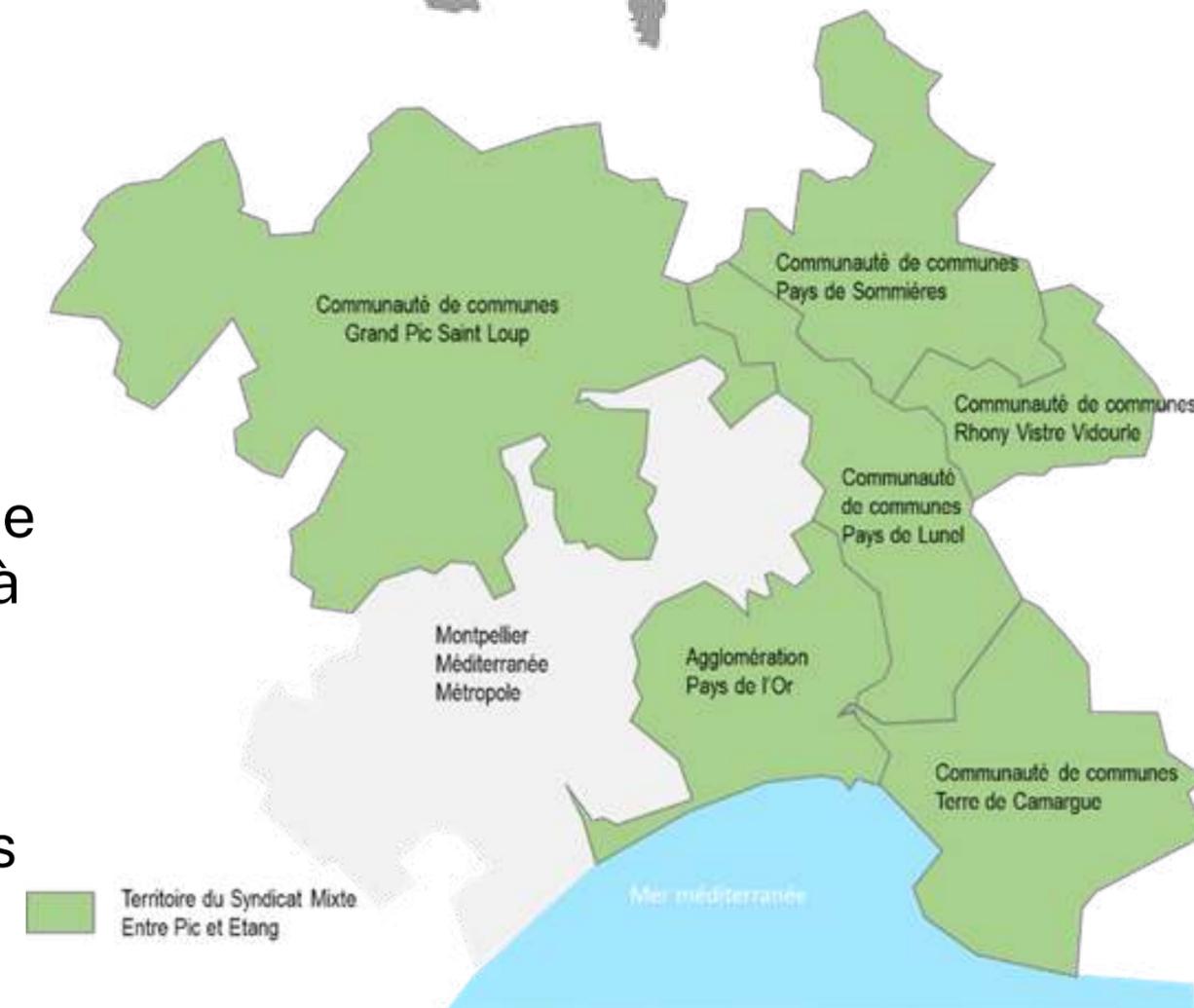
- 6 groupements de communes – 89 communes – 220 000 hab.
- Localisation : zone nord et est de Montpellier
- Territoire très agricole
- Compétence traitement des déchets

## •2017 : transfert de la compétence végétaux (contrats de traitement) :

- Solutions de gestion disparates : co-compostage boues / veg., compostage veg. seuls, compostage à la ferme, ...

## •2021 :

- Elaboration du schéma territorial de gestion des biodéchets.
- Démarrage de la structuration d'une filière de traitement
- Nouveaux contrats de traitement des végétaux



# Le nouveau contrat de traitement

Pic & étang  
SYNDICAT MIXTE



• Environ 30 000 tonnes de végétaux collectés / an

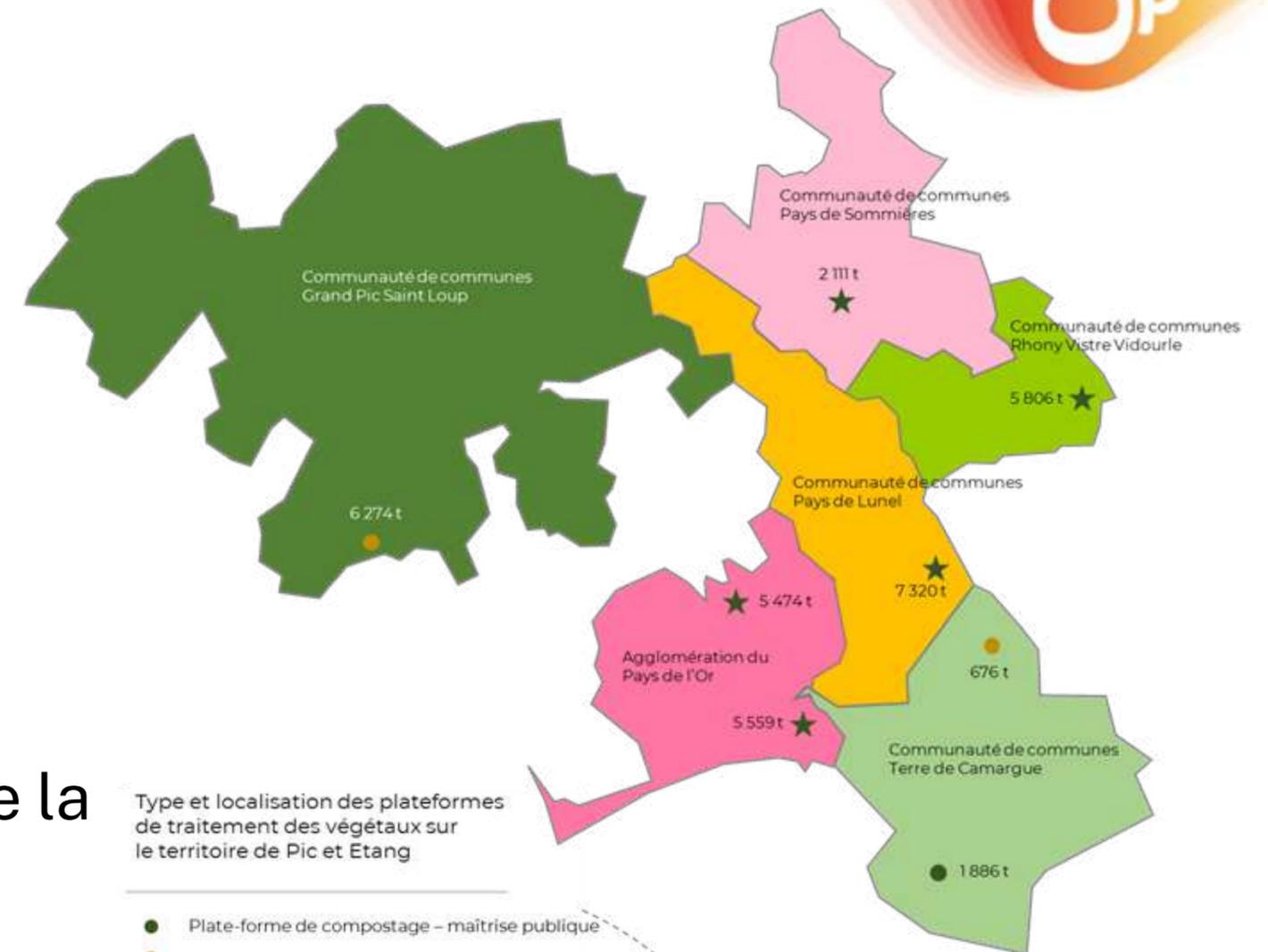
→ Commande politique : pas de co-compostage boues / végétaux

→ Intégration d'un taux minimal de compostage à la ferme : 25% à 100%

→ Gestion locale du compostage et de la valorisation

→ Commercialisation du broyat / compost par les prestataires

→ Instruction des demandes de compostage à la ferme



Type et localisation des plateformes de traitement des végétaux sur le territoire de Pic et Etang

- Plate-forme de compostage - maîtrise publique
- Plate-forme de compostage - maîtrise privée
- ★ Plate-forme de broyage - maîtrise publique
- 2 111 t Tonnage traité (année 2019)



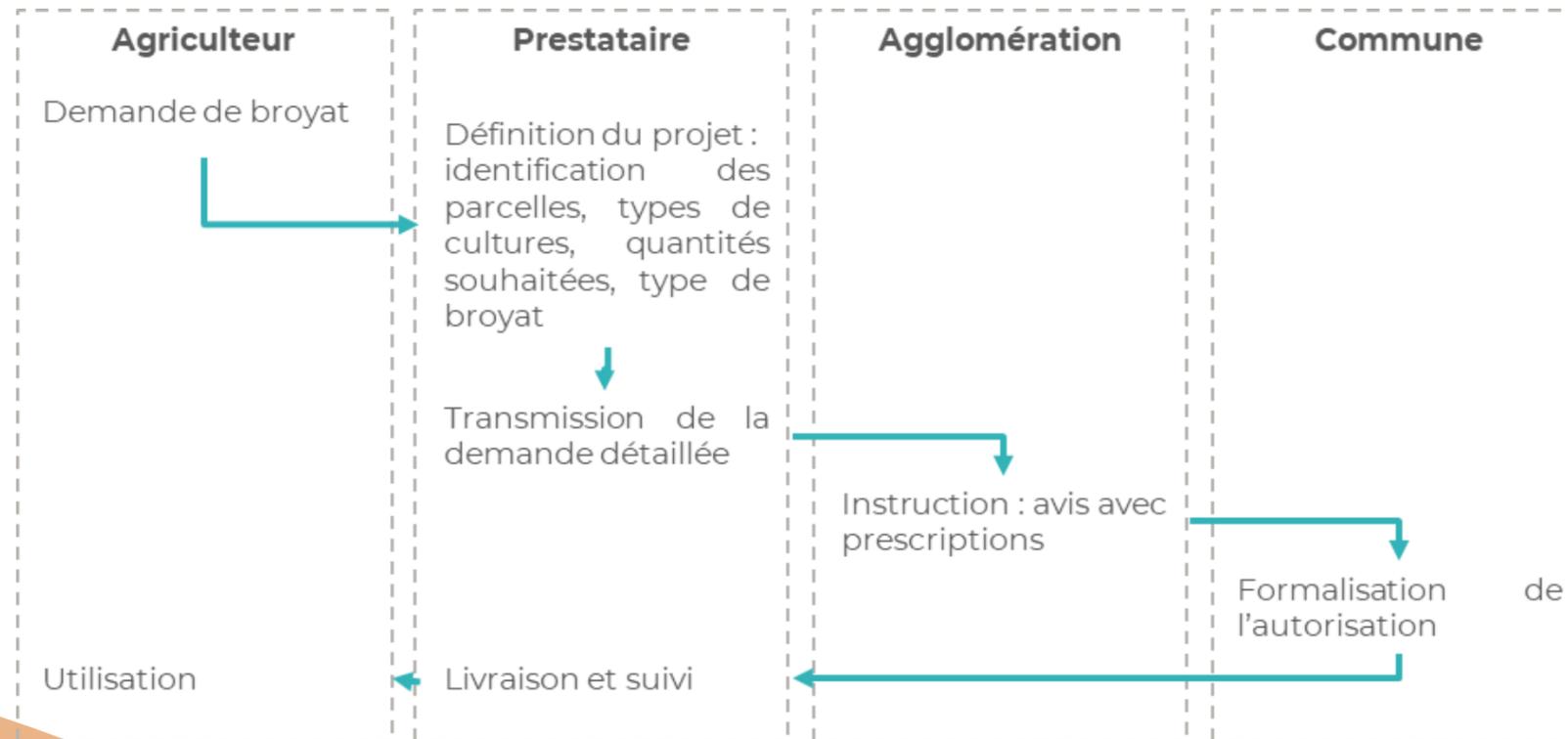
# Le nouveau contrat de traitement

Pic & étang  
SYNDICAT MIXTE



## Exemple de l'instruction sur l'Agglomération du Pays de l'Or

- Principe fondateur du projet : nécessité de protéger la-ressource en eau des pollutions agricoles
- Culture interne de l'Agglomération : travail en transversalité



- Bénéfices multiples de la démarche :

- Valorisation locale des végétaux,
- Limitation du recours aux amendements de synthèse, encouragement à la conversion en bio, valorisation de l'agriculture locale,
- Développement des circuits courts (notamment resto co)
- Protection de la ressource en eau et de la biodiversité (Etang de l'Or)

# Le nouveau contrat de traitement

Pic & étang  
SYNDICAT MIXTE



## Quels résultats techniques (2022) :

Groupement	Tonnage total produit	Tonnage compostage à la ferme	% compostage à la ferme	Engagement contractuel	Nb agriculteurs bénéficiaires	Surface amendée
CC Pays Sommières	2 500,00	2 500,00	100%	100%	-	-
CC Rhône Vistre Vid.	4 126,94	3 251,32	79%	70%	5	>217 ha
CC Terre de Camargue	2 964,63	770,54	26%	29%	-	-
CC Pays de Lunel	6 124,18	2 552,32	42%	50%	-	-
CC Gd Pic St Loup	7 112,04	539,67	12%	-	-	-
Pays de l'Or Agglo	9 204,00	5 945,49	64,6%	45%	13	1 907,2
<b>Total</b>	<b>32 031,79</b>	<b>15 559,34</b>	<b>49%</b>			

## Quels coûts ?

Tarifs nets facturés par les prestataires incluant :

- les charges de traitement (broyage, criblage, évacuation, suivi agronomique)
- les recettes liées à la vente du broyat.

- Compostage : 33 à 41 € HT / t
- Compostage à la ferme : 28 à 41 € HT / t

Fourniture de broyat aux agriculteurs :

- Non criblé : gratuit
- Criblé à 70 ou 80 mm : env 5 € / t
- Criblé à 20 ou 30 mm : env. 9 € / t



# Facteurs de réussite / Point de vigilance

Pic & étang  
SYNDICAT MIXTE



- **Qualité des végétaux collectés**
  - Vigilance des gardiens de déchèteries + formation
  - Sur-tri avant broyage : une fois broyés les déchets plastiques ne sont plus séparables
  - Bio-accumulation
  - Même en très faible quantité : perception de mauvaise qualité
- **Méthodologie / instruction**
  - Identification des interlocuteurs
  - Définition d'une procédure partagée par tous
- **Adaptation du produit à l'utilisation**
  - Différentes qualités de broyat produit (non criblé / double criblage, plusieurs mailles de criblage)
- **Fourniture rendue parcelle**
  - Attention à l'accessibilité
- **Un service clé en main**
  - Gestion administrative des demandes
  - Adaptation des quantités à fournir en fonction des cultures
  - Livraison
  - Suivi agronomique
  - Sensibilisation du monde agricole (« plante ton slip »), du grand public et des agents de déchèteries



## Amélioration de la qualité des végétaux collectés

- Formation des agents de déchèteries
- Sondage / sensibilisation grand public en déchèterie
- Fourniture de sacs de transport de végétaux confectionnés par une structure d'insertion à partir de draps en coton collectés en déchèteries (EIT)
- Mise en place d'une signalétique complémentaire en déchèterie
- Fourniture d'un guide « Mes végétaux : une ressource »



En cours

## Actions de favorisation de la gestion de proximité des biodéchets et de limitation des apports en déchèteries

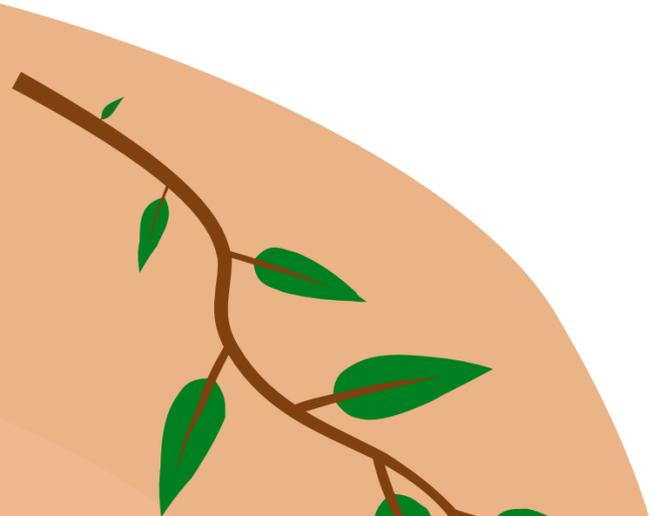
- Soutien à la location et à l'acquisition de broyeurs individuels et collectifs
- Broyage à domicile





## **SYDED du Lot**

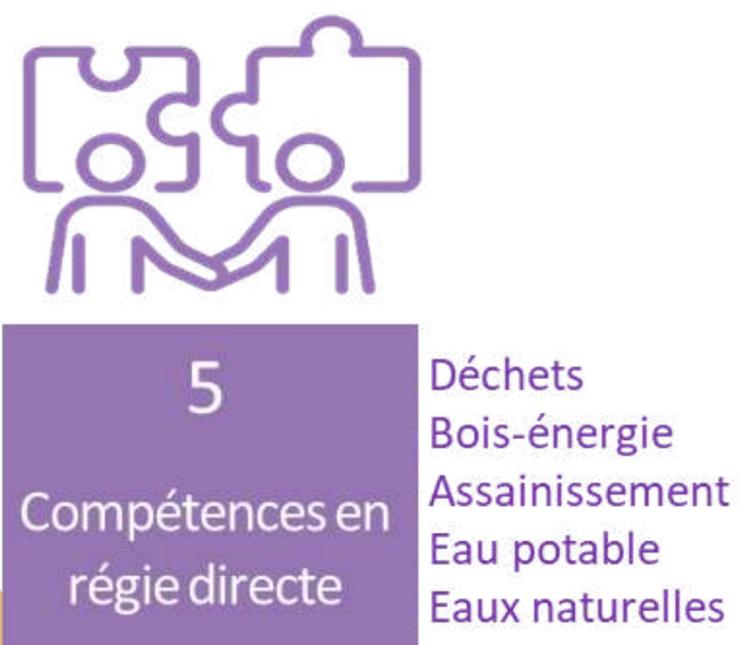
**Comment valoriser la ressource « déchets verts » ?**





# Le SYDED en quelques mots

- **Syndicat mixte regroupant l'ensemble des collectivités d'un département rural (180 000 hab., 317 communes) avec un statut d'EPIC**
- **Gestion en régie directe de l'ensemble des activités de**  
**paragraphe**

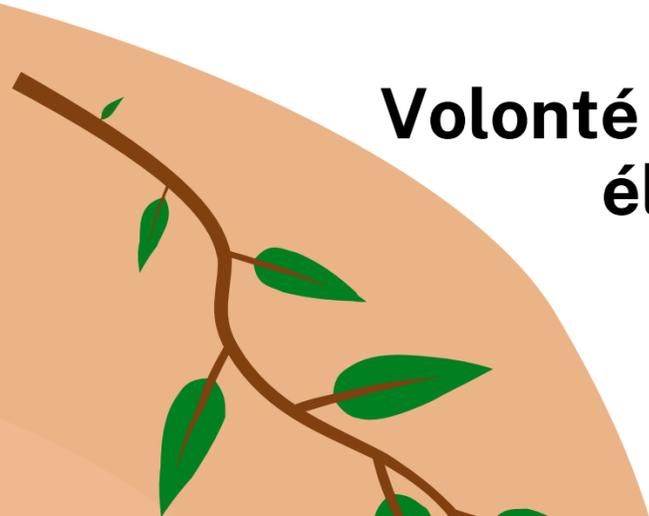


## Contexte sur la gestion des déchets de végétaux

- **17 000 t/an sur les 29 déchèteries du territoire**
  - + 50 % en 2 ans suite à l'arrêté préfectoral « anti-brûlage »
  - « Surproduction » de compost difficile à écouler
  - Gestion compliquée des plateformes de valorisation
- **En parallèle, développement des réseaux de chaleur au bois exploités en régie**
  - 15 réseaux (de 350 kW à 3 MW) et 1 projet en cours de 4 MW
  - 15 000 t de bois /an consommées pour 27 GWh d'énergie livrée



**Volonté politique de valoriser les déchets de bois issus des déchèteries, des élagages de bords de route et de recréer une filière bois locale**



## Organisation mise en place



# Comment valoriser la ressource « déchets verts » ?



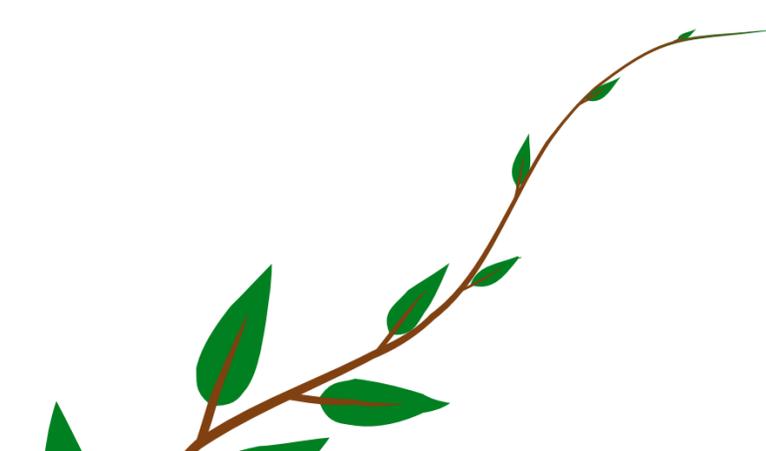
- Broyage « grossier » de l'ensemble des végétaux : **broyeur lent**
- Mise en andains environ 4 semaines
- Séparation de la fraction « verte » (partie fine) de la fraction « bois » (partie grossière) : **crible rotatif**
- Fraction bois : 2nd broyage en mélange avec des bois plus secs (palettes, souches...): **broyeur rapide**
- Séchage
  - Définage: **crible vibrant**
  - Analyses qualité



# Comment valoriser la ressource « déchets verts » ?

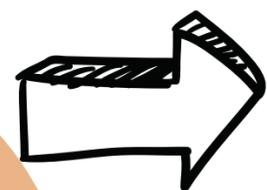


- Test mené près de 2 ans pour produire un combustible de qualité et vérifier son comportement
- Acquisition de matériel :
  - Broyeur lent
  - Crible rotatif
  - Crible vibrant électrique (en cours de livraison)
- Extensions des plateformes existantes
- Réorganisation de l'activité :
  - Gestion différenciée des produits par plateforme, nouvelle logistique
  - +1,5 ETP sur l'activité



## Résultats techniques et bilan financier

- 4 000 t de bois produit / an
- Qualité conforme pour acceptabilité en chaufferie bois (humidité, granulométrie, PCI)
- Investissements :
  - Achat de matériel : 900 000 €
  - Extension des plateformes : 1,8 M €



Opération « neutre » pour le SYDED

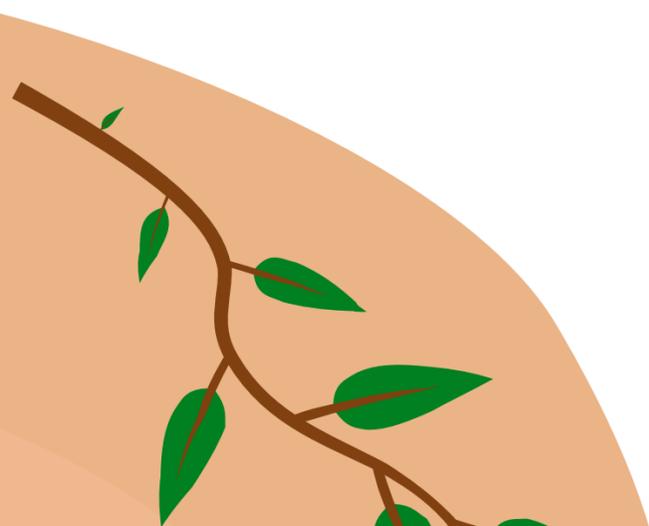


## Résultats techniques et bilan financier

- **Facteurs clés de réussite**
  - Tri indispensable des déchets verts en amont (cailloux, plastiques)
  - Capacité d'adaptation / réorganisation des plannings
- **Points de vigilance**
  - Vérifier l'adéquation entre la qualité du produit fini et celle de combustible nécessaire
- **Conseils /recommandations**
  - Test de machines avant achat
  - Calcul des coûts



# Echanges avec la salle





# Synthèse des échanges avec la salle



## **Intervention du SIPOM de Revel :**

Comment se passe la facturation ? C'est une Tarification à l'heure d'utilisation et chaque heure entamée est due

Les services mis en place ont-ils diminué le gisement d'OMr ? D'après les capteurs GPS présents sur les camions, oui

## **Intervention du Syndicat mixte Pic et étang :**

Quel est le volume des sacs faits en draps ? Sacs standard aux dimensions du drap utilisé (environ 100 L)

Il faut sensibiliser les gardiens pour qu'ils puissent conseiller le public, car la signalétique ne suffit pas

Le prestataire livre t-il le broyat ? Oui, il le livre directement sur les parcelles

Le prestataire revient t-il faire des prestation à la ferme ensuite ? Non c'est l'agriculteur qui s'en occupe

## **Intervention d'Arbres et Paysages d'Autant :**

Que se passe t-il si le broyat est fait avec des matières plus humides comme des tontes ? Ils n'ont pas vocation à contrôler le planteur mais font un suivi en mettant en relation les professionnels des espaces verts avec les citoyens, les adhérents et collectivités pour les sensibiliser.





# Suite de la journée



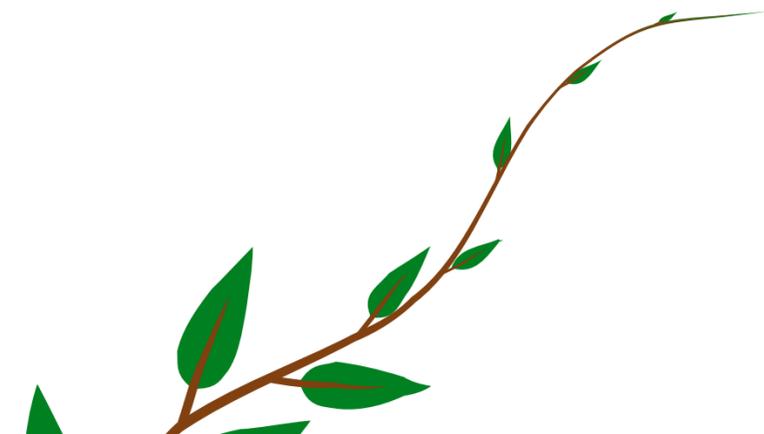
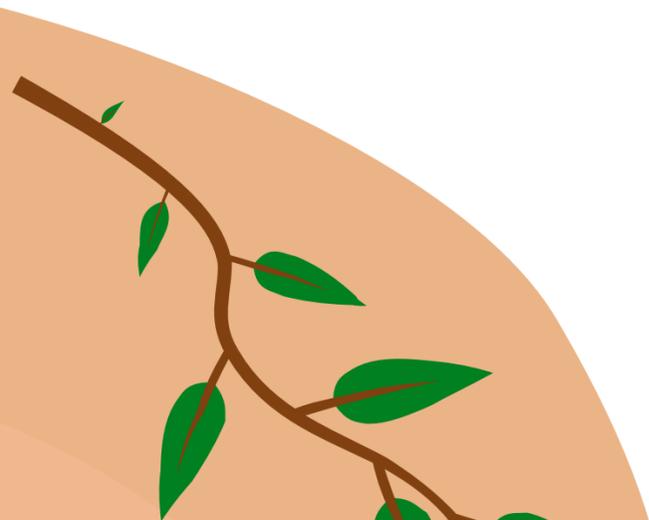
Cet après-midi, 3 ateliers, à partir de 14h:

- Atelier 1: Gestion de proximité  
*Véronique MATHEVON et Prisca GIRAUDO*
- Atelier 2: Accompagnement au changement de comportement  
*Manuel LEICK-JONARD et Sarah LAGOFFUN*
- Atelier 3: Valorisation à la ferme  
*Chloé MAISANO et Cécile GOTTELAND*

16 h : Restitution des "3 idées fortes" de chaque atelier



# Retours sur les 3 ateliers

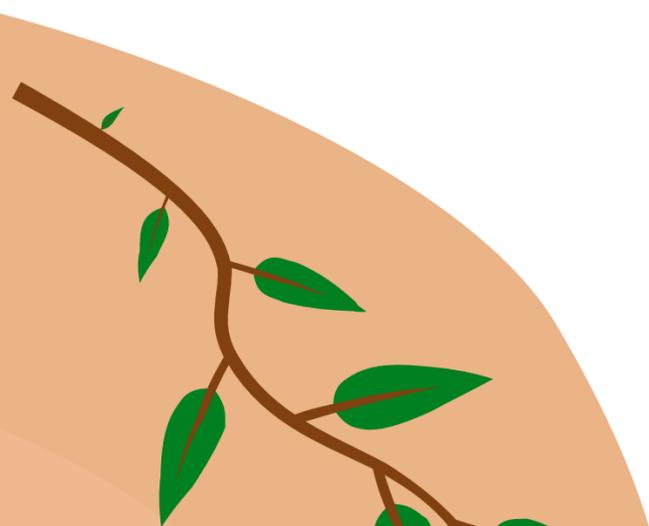




# Merci à toutes et tous pour votre participation

Questionnaire de satisfaction (5 minutes) qui nous  
permettra d'améliorer la prochaine rencontre!

scannez ce QR code !





Réseau  
Compost  
Citoyen



Occitanie

RÉSEAU  
**Compostplus**



Prochain rendez-vous :

le mardi 4 juillet 2023

**Journée régionale d'échanges  
"tri à la source et collecte des biodéchets"**

